



# Projet Codia

© Cheick Saidou / Min.Agr.Fr

## Circuits courts en Europe : opportunités commerciales et dialogue avec la société.

Avec le projet Codia, le Gret contribue à une meilleure connaissance de la demande en produits des circuits courts en France. À partir de méthodes quantitatives et qualitatives avec les consommateurs et les acteurs des filières « circuits courts », la demande de produits en circuits courts est abordée dans sa dimension commerciale, mais aussi du point de vue du dialogue que ce mode de vente favorise entre agriculture et société. Le projet s'inscrit dans une perspective européenne en tissant un réseau de personnes et d'institutions intéressées par ces questions en Europe.

● France

GRET



## Le cadre local

### Contexte

La vente en circuits courts suscite de plus en plus l'intérêt des consommateurs et de certains producteurs. Les organisations d'appui doivent fournir un conseil adapté pour qu'ils puissent en tirer le meilleur profit. Le projet a pour objectif de cerner les pratiques des consommateurs, en prenant en compte le décalage qui existe souvent entre les attentes déclarées et les pratiques réelles de consommation. Au-delà de la relation commerciale entre consommateurs et agriculteurs, les circuits courts tendent à reconstituer le dialogue entre l'agriculture et la société, contribuant à faire comprendre au citoyen la réalité du métier d'agriculteur, et son lien avec l'environnement et le milieu naturel.

Il est également essentiel pour les agriculteurs que les règles et normes soient adaptées pour qu'ils puissent avoir accès aux marchés qui s'ouvrent pour les circuits courts. Les connaissances sur ces modes de vente sont très fragmentaires, ce qui ne permet pas un accompagnement optimal des initiatives par les organismes d'appui. Il est donc essentiel d'augmenter la connaissance du marché et du fonctionnement des ventes en circuit court aux niveaux national et européen, afin que cette forme de vente soit mieux connue et reconnue.

### Enjeux

- **Contribuer à améliorer le conseil aux agriculteurs en matière de circuits courts**, en prenant en compte des marchés porteurs à même de permettre l'augmentation des ventes sans saturer les marchés. Il s'agit aussi de sensibiliser les consommateurs aux réalités de l'agriculture et aux enjeux de son développement en France.
- **Offrir des outils et des plates-formes de dialogue entre l'agriculture et la société** afin de mobiliser tous les acteurs du territoire intéressés par le développement des circuits courts (agriculteurs, associations de consommateurs, associations environnementalistes, fédérations d'associations de parents, commerçants, etc.). Le réseau européen peut constituer une plate-forme de sensibilisation de l'Union européenne sur les règles et les normes et leur adaptation à ce secteur d'activité.

### Objectifs

Le projet Codia vise à réaliser une étude-action sur les pratiques d'achat des consommateurs, et les attentes des consommateurs et des citoyens pour mieux identifier les freins et les leviers au développement des circuits courts. Il s'agit d'estimer les parts de marché au niveau national et au niveau de territoires-tests, et de mettre au point des méthodes innovantes de création de relations et de fidélisation des consommateurs. Un intérêt particulier sera porté aux « nouveaux consommateurs » dont les attentes et comportements ont été peu investigués, au contraire des « consommateurs militants » dont les comportements ont déjà fait l'objet de plusieurs travaux de recherche.

Les actions s'inscriront dans une perspective européenne, avec la création d'un réseau européen de chercheurs et d'organisations de développement agricole et rural intéressés par le développement de circuits courts.



## Moyens et résultats

### • Cadrage national sur les marchés des produits vendus en circuits courts

- Enquête auprès d'un échantillon représentatif des ménages français sur leurs achats de produits par les circuits courts de commercialisation, leurs pratiques d'achat, leur perception par rapport à ces produits, et leurs attentes en termes de qualité et de relation avec le producteur. On cherchera dans cette analyse à réaliser une première approche de la hiérarchisation des attentes en mettant en rapport les caractéristiques du produit et en particulier son prix.
- Entretiens avec des personnes ressources impliquées dans les autres projets sur les circuits courts de commercialisation.

### • Attentes des consommateurs et des citoyens sur six territoires de marché « test »

En Bretagne, dans la région Pays-de-Loire, en Ile-de-France, dans la région Rhône-Alpes, dans les régions Paca et Languedoc-Roussillon, en Poitou-Charentes :

- Étude des attentes des consommateurs en *focus groups*.
- Étude des attentes des citoyens en *focus groups* multi-acteurs impliquant des agriculteurs, consommateurs, associations environnementales, fédérations de parents d'élèves, etc. en lien avec des projets concrets déjà engagés au niveau du territoire.

### • Recherche-action dans les territoires de marché-test

- Étude de l'offre et de la demande en produits à commercialiser par les circuits courts sur le territoire.
- Expérimentation d'une action innovante de commercialisation ou de promotion pour les produits vendus en circuit court.
- Évaluation des résultats de cette action par *focus groups* multi-acteurs.

### • Création d'un réseau européen circuits courts rassemblant les institutions de recherche et de développement identifiés comme travaillant sur les circuits courts en Europe.

### • Synthèse, discussion et diffusion des résultats au sein des réseaux

Réalisation de brochures et kit pédagogique sur les marchés et l'approche des consommateurs et des citoyens par les circuits courts pour les agriculteurs.

## Les circuits courts et les ménages à petit budget : approvisionner les restos du cœur en circuit court

Dans le cadre du projet Codia, l'Inra, partenaire du projet, poursuit un premier travail sur l'introduction de circuits courts dans le dispositif d'aide alimentaire, mené dans le cadre du programme régional d'offre alimentaire en Languedoc-Roussillon. Plusieurs projets menés par l'Inra ont révélé que le dispositif d'aide alimentaire actuel, organisé en circuit long, a des limites :

- les productions locales peinent parfois à trouver des débouchés et le travail des producteurs n'est pas toujours rémunéré correctement;
- les circuits longs rendent difficile la prise en compte des conditions sociales et environnementales de production dans le choix du fournisseur;
- l'impact environnemental lié au transport et au mode de production peut être amélioré grâce à un approvisionnement local ;

- dans la démarche d'amélioration de la qualité nutritionnelle, la présence de produits frais comme des légumes et des fruits est une piste intéressante.

Le premier travail de l'Inra, mené avec l'Association départementale de l'Hérault des Restos du Cœur, Mercadis, marché d'intérêt national de Montpellier et MarQualTer de l'UMR Innovation de l'Inra Montpellier, a démontré la faisabilité d'un approvisionnement local avec une réelle plus-value : gain de fraîcheur, plus de diversité dans les produits distribués, amélioration du travail des bénévoles sur le tri, écoulement de produits qui n'auraient pas forcément trouvé de débouchés compte tenu des conditions climatiques de l'hiver. Si les réflexes « circuits longs » perdurent, des marges de progrès sont possibles.



**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
Danièle Saint-Louboué  
1 ter avenue de Lowendhal  
75007 Paris  
[daniele.saint-louboue@agriculture.gouv.fr](mailto:daniele.saint-louboue@agriculture.gouv.fr)



**Institut national de recherche agronomique**  
Yuna Chiffolleau, Dominique Paturel  
Centre de Montpellier, SDAR  
2 place Pierre Viala  
34060 Montpellier Cedex  
[chiffolle@supagro.inra.fr](mailto:chiffolle@supagro.inra.fr)



**SupAgro Montpellier**  
Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques  
Lucie Sirieux  
2 place Pierre Viala  
34060 Montpellier Cedex 14  
[sirieux@supagro.inra.fr](mailto:sirieux@supagro.inra.fr)

© Xavier Remongin / Min.Agr.Fr

## Reporting, suivi et pilotage

Un comité de pilotage est organisé tous les six mois pour permettre de mettre en perspective les avancées du projet par rapport aux objectifs, de mettre en débat et réorienter les actions si nécessaire. Il comprend des représentants du Gret, de tous les partenaires opérationnels du projet ainsi que du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Le suivi-évaluation du projet se base sur une analyse qualitative menée pour chaque action, se concentrant sur la mobilisation des acteurs ainsi que sur la qualité des entretiens, études et outils pédagogiques produits, ainsi que sur le caractère pertinent et innovant des actions de communication et de formation engagées.

## Partenaires opérationnels

**Partenaires de recherche** : INRA, INC, Supagro Montpellier, ESA. **Partenaires professionnels** : Afipar, Bergerie nationale, Chambre Agriculture Rhône-Alpes, Civam 49, Civam Bretagne.

## Partenaires financiers

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (Compte d'affectation spéciale pour développement agricole et rural). Autre cofinancements.

**Contact : Martine François**  
Gret, Campus du Jardin tropical  
45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne Cedex France  
Tél. +33 (0)1 70 91 92 47  
[francois@gret.org](mailto:francois@gret.org)

**Durée du projet** : 4 ans  
(septembre 2011-septembre 2015)

**Budget** : 598 018 euros

Pour tout complément d'information  
[www.codia.gret.org](http://www.codia.gret.org)



**Institut national de la consommation**  
Jean-Pierre Loisel  
80 rue Lecourbe  
75732 Paris Cedex 15  
[jp.loisel@inc60.fr](mailto:jp.loisel@inc60.fr)



**Groupe École supérieure d'agriculture d'Angers**  
Catherine Herault-Fournier  
55 rue Rabelais  
BP 30748  
49007 Angers Cedex 01  
[c.herault@groupe-esa.com](mailto:c.herault@groupe-esa.com)



**Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes**  
Aude Miehe  
Agrapole  
23 rue Jean Baldassini  
[am@rhone-alpes.chambagri.fr](mailto:am@rhone-alpes.chambagri.fr)



**FR Civam Bretagne**  
Blaise Berger  
17 rue du Bas Village  
CS 37725  
35577 Cesson-Sévigné Cedex  
[blaise.berger@civam-bretagne.org](mailto:blaise.berger@civam-bretagne.org)



**Civam Agriculture durable 49**  
Moïse Cornee  
70 route de Nantes  
49610 Mûrs Éigné  
[civam.ad49@wanadoo.fr](mailto:civam.ad49@wanadoo.fr)



**CEZ / Bergerie nationale**  
Nathalie Arrojo  
Parc du Château, CS 40609  
78514 Rambouillet Cedex  
[nathalie.arrojo@educagri.fr](mailto:nathalie.arrojo@educagri.fr)



**Afipar**  
Laurence Rouher  
12 bis rue Saint-Pierre  
79500 Melle  
[laurence-afipar@educagri.fr](mailto:laurence-afipar@educagri.fr)